

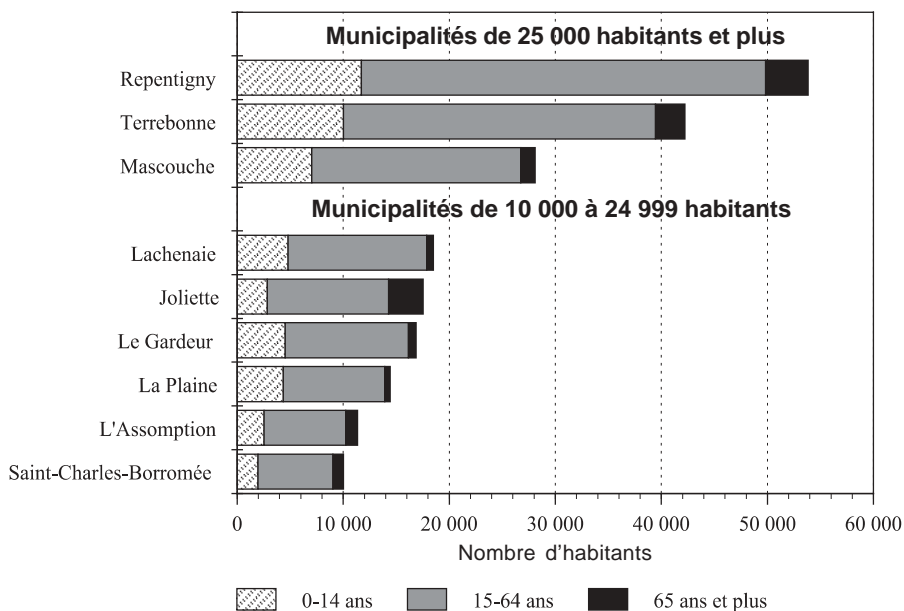
### 3. Les municipalités<sup>8</sup>

#### 3.1 Municipalités de 25 000 habitants et plus

##### *La structure de la population par âge*

- En 1996, la région de Lanaudière comprend 3 municipalités de 25 000 habitants et plus, qui regroupent 124 135 habitants, soit 33,1 % de la population régionale. Leur population totale compte une proportion de jeunes de 0 à 14 ans beaucoup plus élevée (23,2 %) que celle observée pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (17,5 %), mais une part de personnes âgées de 65 ans et plus nettement plus petite (6,6 % comparativement à 12,9 %) (tableau 5).
- La municipalité de Repentigny présente la plus faible proportion de jeunes de 0 à 14 ans (21,8 %) et les plus fortes proportions de personnes de 15 à 64 ans (70,8 %) et de 65 ans et plus (7,4 %) (tableau 1 et figure 20). À l'opposé, la population de Mascouche affiche la plus forte proportion de 0 à 14 ans (25,0 %) et la plus faible de 65 ans et plus (4,9 %). C'est la municipalité de Terrebonne qui détient la part de population d'âge actif la plus basse (69,7 %).

Figure 20  
Population par groupe d'âge selon la catégorie de municipalité, région administrative de Lanaudière, 1996



##### *Les familles de recensement*

- Les municipalités de 25 000 habitants et plus de la région comptent 35 940 familles, dont 13,1 % sont monoparentales. Cette proportion est clairement inférieure à celle enregistrée pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (18,7 %) (tableau 5). La municipalité de Terrebonne affiche la plus forte proportion de familles monoparentales (15,6 %) dans la région, alors que celle de Mascouche présente la plus faible (11,2 %) (tableau 2 et figure 21).

<sup>8</sup> L'analyse des municipalités ne porte que sur l'année 1996. Aux fins d'analyse, les municipalités ont été regroupées en trois grandes catégories : 25 000 habitants et plus, 10 000 à 24 999 habitants et 1 000 à 9 999 habitants. Ces catégories sont utilisées pour l'analyse comparative des municipalités. Cette dernière porte toujours exclusivement sur l'ensemble des municipalités de même taille dans la région ou au Québec. Pour alléger le texte, des mentions du type « La municipalité... affiche la plus forte proportion de... dans la région ou au Québec » sont parfois utilisées. Si la mention se situe, par exemple, dans la section sur les municipalités de 25 000 habitants et plus, elle sous-entend que cette municipalité affiche la plus forte proportion de... parmi l'ensemble des municipalités de 25 000 habitants et plus de la région ou au Québec.

### Les enfants à la maison

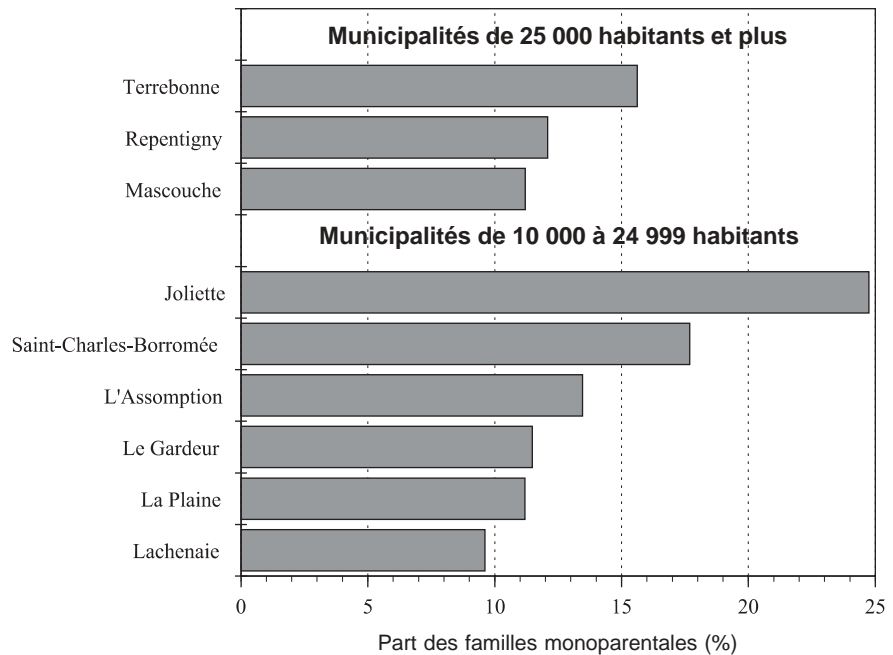
- En 1996, les municipalités de 25 000 habitants et plus de la région comprennent 25 410 familles avec enfants, qui regroupent 44 735 fils ou filles jamais mariés à la maison (tableaux 2, 3 et figure 22). De ce nombre, 25,0 % ont de 0 à 5 ans, 51,8 % de 6 à 17 ans et 23,2 %, 18 ans et plus. Ces proportions atteignent respectivement 24,3 %, 46,2 % et 29,5 % dans l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (tableau 5).
- La municipalité de Mascouche présente la plus forte proportion d'enfants de 0 à 5 ans dans la région (26,4 %), alors que Repentigny affiche la plus faible (23,6 %). Pour Terrebonne, la part des enfants de ce groupe d'âge est un peu supérieure à la moyenne québécoise (25,9 % en regard de 24,3 %).
- Dans la région, la proportion de jeunes de 6 à 17 ans varie peu, allant de 51,1 % (Mascouche) à 52,1 % (Terrebonne). Les 3 municipalités affichent donc un taux nettement supérieur à celui de l'ensemble du Québec (46,2 %) pour les enfants de ce groupe d'âge.
- Toutes les municipalités de cette taille dans la région comptent une proportion d'enfants de 18 ans et plus à la maison inférieure à celle observée au Québec (29,5 %). Le taux le plus bas est enregistré dans la municipalité de Terrebonne (22,0 %) et le plus haut, dans celle de Repentigny (24,6 %).

### Les ménages privés

- Les municipalités de 25 000 habitants et plus de la région comptent 43 095 ménages privés, dont 15,0 % sont composés d'une personne seule, 30,0 % de 2 personnes, 21,5 % de 3 personnes et 33,6 % de 4 personnes et plus. Elles se démarquent par

Figure 21

### Proportion du nombre de familles monoparentales selon la catégorie de municipalité, région administrative de Lanaudière, 1996



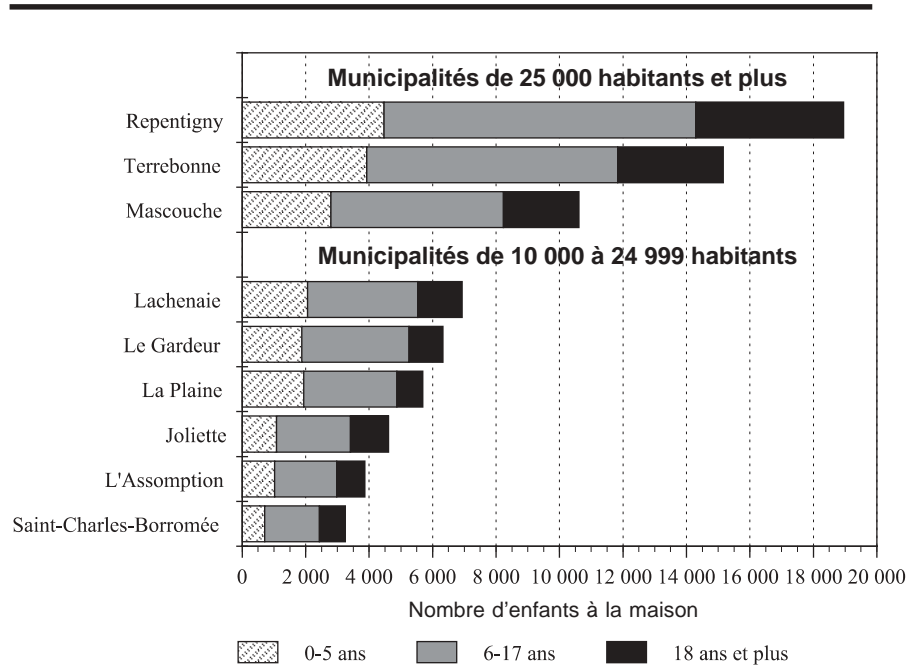
leur faible part de ménages de 1 personne et par leur forte proportion de ménages de 4 personnes et plus (tableau 5).

- Les 3 municipalités de la région ont moins de 20 % de ménages de 1 personne, ce qui s'avère nettement au-dessous de la moyenne québécoise (31,7 %). Mascouche, avec 11,2 %, présente d'ailleurs la plus faible proportion au Québec pour ce type de ménage (tableau 4 et figure 23).
- La part des ménages de 2 personnes varie entre 26,6 %, dans la municipalité de Mascouche, l'un des taux les plus bas à l'échelle québécoise, et 31,5 % dans celle de Repentigny. Le taux observé pour les municipalités de même taille au Québec est de 31,4 %.

- La proportion des ménages de 3 personnes varie peu dans les municipalités de 25 000 habitants et plus de la région, allant de 21,1 % (Terrebonne) à 22,7 % (Mascouche), comparativement à 16,6 % dans l'ensemble du Québec.
- Les 3 municipalités comptent plus de 30 % de ménages de 4 personnes et plus. Mascouche affiche la plus forte proportion (39,4 %) et arrive au 2<sup>e</sup> rang parmi les municipalités de cette taille au Québec, derrière Dollard-des-Ormeaux (Montréal) (43,9 %). Au Québec, la part de ces ménages est de 20,3 %.

Figure 22

**Nombre d'enfants à la maison selon le groupe d'âge et la catégorie de municipalité, région administrative de Lanaudière, 1996**



### 3.2 Municipalités de 10 000 à 24 999 habitants

#### La structure de la population par âge

- En 1996, la région de Lanaudière comprend 6 municipalités de 10 000 à 24 999 habitants, qui regroupent 88 675 habitants, soit 23,6 % de la population de la région (tableau 1 et figure 20). Leur population totale compte une proportion de jeunes de 0 à 14 ans (23,7 %) plus élevée que celle observée pour l'ensemble des municipalités de cette taille au Québec (20,9 %) et une plus petite part de personnes de 65 ans et plus (8,2 % comparativement à 10,5 %) (tableau 5). La part des personnes d'âge actif de 15 à 64 ans (68,1 %) s'apparente quant à elle à celle du Québec (68,6 %).
- Les deux tiers des municipalités de cette taille dans la région (4 sur 6) ont une proportion de jeunes de 0 à 14 ans plus élevée que celle observée au Québec (20,9 %). La population de 3 municipalités est même composée à plus de 25 % de jeunes de 0 à 14 ans, La Plaine affichant la plus forte proportion dans ce groupe d'âge au Québec (30,3 %). À l'échelle régionale, Joliette est la municipalité de cette taille où les jeunes de 0 à 14 ans sont proportionnellement les moins nombreux (16,2 %).

- Avec chacune 70,7 % de population de 15 à 64 ans, les municipalités de Lachenaie et de Saint-Charles-Borromée partagent la plus forte part de population d'âge actif, tandis que Joliette compte la plus faible (65,3 %).
- Joliette possède de loin la plus forte part de population de 65 ans et plus (18,5 %). À l'opposé, les municipalités de Lachenaie (3,4 %), La Plaine (3,7 %) et Le Gardeur (4,2 %) se distinguent avec moins de 5 % de personnes âgées.

#### Les familles de recensement

- On dénombre 24 845 familles dans les municipalités de 10 000 à 24 999 habitants de la région; de ce nombre, 14,4 % sont monoparentales. Cette proportion ne dépasse que légèrement celle calculée pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (14,2 %) (tableau 5).
- Deux des 6 municipalités affichent une proportion de familles monoparentales supérieure à celle observée au Québec; il s'agit de Saint-Charles-Borromée (17,7 %) et de Joliette (24,8 %) (tableau 2).

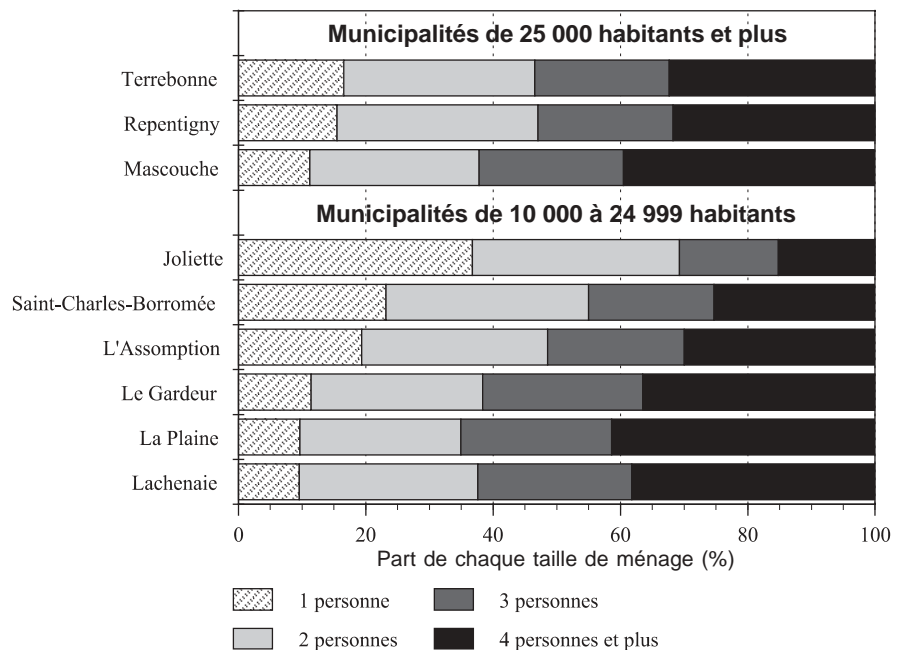
et figure 21). Cette dernière présente d'ailleurs l'un des plus forts taux à l'échelle québécoise. Pour sa part, Lachenaie (9,6 %) se démarque avec la plus faible proportion dans la région.

#### Les enfants à la maison

- En 1996, les municipalités de 10 000 à 24 999 habitants de la région comptent 17 580 familles avec enfants, qui totalisent 30 705 enfants jamais mariés à la maison. Plus du quart d'entre eux (28,3 %) sont âgés de 0 à 5 ans, comparativement à 24,4 % au Québec. La part des jeunes de 6 à 17 ans est également un peu plus élevée dans la région qu'au Québec (51,5 % en regard de 50,5 %). En contrepartie, la proportion des fils et filles de 18 ans et plus (20,2 %) est nettement inférieure à la moyenne québécoise (25,0 %) (tableau 5).
- Quatre municipalités de la région ont une part d'enfants de 0 à 5 ans plus élevée que celle du Québec (tableau 3 et figure 22). Parmi elles, La Plaine se démarque avec la plus forte proportion (34,0 %), la 2<sup>e</sup> au Québec derrière celle de Mirabel (Laurentides) (34,5 %). Au contraire, Saint-Charles-Borromée montre le plus faible taux à l'échelle régionale (21,7 %).
- La part des jeunes de 6 à 17 ans dans la région oscille entre 50,1 % (Lachenaie) et 53,5 % (Le Gardeur). Cette dernière et Saint-Charles-Borromée (53,1 %) sont les seules municipalités de cette taille dans la région pour lesquelles les proportions de jeunes de 6 à 17 ans se détachent de la moyenne du Québec (50,5 %).
- Seule la municipalité de Joliette (26,1 %) présente une proportion d'enfants de 18 ans et plus à la maison supérieure à celle observée pour l'ensemble du Québec (25,0 %), les 5 autres municipalités de la région ayant des proportions égales ou inférieures à

Figure 23

#### Proportion des ménages privés selon la taille et la catégorie de municipalité, région administrative de Lanaudière, 1996



la moyenne québécoise. Les taux les plus bas sont atteints dans les municipalités de Le Gardeur (16,8 %) et de La Plaine (14,4 %), cette dernière détenant la plus faible proportion au Québec pour les enfants de ce groupe d'âge.

#### Les ménages privés

- Les municipalités de 10 000 à 24 999 habitants de la région comprennent 31 790 ménages privés dont 19,4 % sont composés d'une personne seule, 29,1 % de 2 personnes, 21,3 % de 3 personnes et 30,1 % de 4 personnes et plus (tableau 5).
- Parmi les 6 municipalités de cette taille dans la région, la part des ménages de 1 personne varie beaucoup. Joliette (36,8 %) affiche de loin la plus forte proportion, Saint-Charles-Borromée la suivant avec un taux de 23,2 % (tableau 4 et figure 23). À l'opposé, les municipalités de La Plaine et de Lachenaie (9,6 % chacune) sont les seules à montrer une proportion inférieure à 10 %. Au Québec, la part de ce type de ménage est de 22,7 %.

- À l'échelle régionale, la municipalité de Joliette détiend la plus forte proportion de ménages de 2 personnes (32,5 %). Saint-Charles-Borromée (31,8 %) est la seule autre municipalité de cette taille dans la région où la part des ménages de 2 personnes dépasse la moyenne québécoise (30,7 %). La Plaine présente quant à elle la plus faible proportion, avec 25,3 %.
- Le Gardeur (25,1 %) et Lachenaie (24,2 %) présentent les plus fortes proportions de ménages de 3 personnes dans la région et au Québec. La Plaine (23,7 %) affiche aussi une part nettement supérieure à celle du Québec (19,1 %). Par ailleurs, Joliette se distingue en ayant la plus faible proportion de ménages de cette taille à l'échelle régionale (15,6 %).
- Les deux tiers des municipalités de 10 000 à 24 999 habitants dans la région (4 sur 6) présentent une part de ménages de 4 personnes et plus supérieure à celle observée pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (27,4 %). La municipalité de La Plaine affiche la plus forte proportion de ce type de ménage dans la région (41,3 %); elle est suivie par les municipalités de Lachenaie (38,1 %) et de Le Gardeur (36,4 %). Joliette, avec 15,2 % de ces ménages, montre la plus faible proportion.

### 3.3 Municipalités de 1 000 à 9 999 habitants

#### *La structure de la population par âge*

- En 1996, la région de Lanaudière comprend 53 municipalités de 1 000 à 9 999 habitants, qui regroupent 157 199 habitants, soit 41,9 % de la population régionale (tableau 6). La part de jeunes de 0 à 14 ans y est égale à celle observée pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (21,2 %). Les proportions de personnes de 15 à 64 ans et de 65 ans et plus s'apparentent aussi à celles du Québec (66,8 % et 11,9 % dans la région comparativement à 67,6 % et 11,2 % au Québec) (tableau 5).
- Le tiers des municipalités de cette taille dans la région (18 sur 53) affichent une proportion de jeunes de 0 à 14 ans supérieure à celle observée au Québec (21,2 %). Pour 7 d'entre elles, cette propor-

tion s'élève même à plus de 25 %. Le territoire amérindien de Manouane (43,7 %) occupe le 1<sup>er</sup> rang, autant dans la région qu'à l'échelle du Québec. À l'opposé, la part des 0-14 ans est inférieure à 15 % dans la municipalité de Saint-Zénon (14,8 %).

- Au total, 22 municipalités sur 53 ont une proportion de personnes de 15 à 64 ans plus élevée que celle calculée pour le Québec (67,6 %). Lanoraie-D'Autray est celle qui affiche la plus forte (71,4 %). Par ailleurs, la municipalité de Rawdon (VI) (61,0 %) et le territoire amérindien de Manouane (53,9 %) présentent les plus faibles taux dans la région. Ce dernier se situe d'ailleurs au 1<sup>er</sup> rang au Québec parmi les municipalités et territoires équivalents de cette taille qui ont les plus petites proportions de population d'âge actif.
- Plus de 60 % des municipalités de cette taille dans la région (32 sur 53) ont une proportion de personnes de 65 ans et plus supérieure à celle observée au Québec (11,2 %). Parmi elles, 2 municipalités présentent une part dépassant 20 %; il s'agit de Saint-Gabriel (23,4 %) et de Rawdon (VI) (21,5 %). À l'opposé, le territoire amérindien de Manouane (2,8 %) se démarque avec la plus petite proportion.

#### *Les familles de recensement*

- Les municipalités de 1 000 à 9 999 habitants de la région comptent 45 410 familles, dont 13,1 % sont monoparentales. Cette proportion est légèrement supérieure à celle enregistrée pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (12,2 %) (tableau 5).
- Au total, 28 municipalités affichent une proportion de familles monoparentales plus élevée que celle observée au Québec. Parmi elles, les municipalités de Saint-Gabriel (26,3 %), Saint-Joseph-de-Lanoraie (24,5 %) et Laurentides (23,1 %) sont les seules à présenter des proportions dépassant 20 % (tableau 6). À l'opposé, la municipalité de Saint-Barthélemy (5,9 %) compte la plus faible part de familles monoparentales à l'échelle régionale.

#### *Les enfants à la maison*

- En 1996, les municipalités de 1 000 à 9 999 habitants de la région comprennent 28 310 familles avec enfants, qui regroupent 50 195 fils ou filles jamais

mariés à la maison (tableau 6). Comparativement à l'ensemble des municipalités de même taille au Québec, on y retrouve une plus forte proportion d'enfants âgés de 0 à 5 ans (26,6 % par rapport à 24,1 %) et une plus faible proportion d'enfants à la maison âgés de 18 ans et plus (21,7 % par rapport à 23,9 %) (tableau 5). La part des 6-17 ans s'apparente quant à elle à celle du Québec (51,4 % comparativement à 51,7 %).

- Plus de la moitié des municipalités de cette taille dans la région (28 sur 53) ont une proportion d'enfants de 0 à 5 ans supérieure à celle observée au Québec (24,1 %). Dans 9 municipalités, les 0 à 5 ans représentent même plus de 30 % des enfants. Parmi elles, L'Épiphanie (V) et Lavaltrie, avec chacune 36,2 %, et Saint-Sulpice, avec 35,5 %, affichent les plus grandes parts et se classent dans les municipalités de même taille au Québec où les proportions d'enfants de 0 à 5 ans sont les plus fortes. À l'opposé, dans 1 municipalité, cette proportion est inférieure à 15 %; il s'agit de Sainte-Émilie-de-l'Énergie, qui ne présente que 13,0 % d'enfants dans ce groupe d'âge.
- Au total, 26 municipalités ont une proportion de jeunes de 6 à 17 ans dépassant celle observée au Québec (51,7 %). Parmi elles, Saint-Zénon (60,0 %), Saint-Félix-de-Valois (P) (56,7 %) et Chertsey (56,1 %) affichent les plus fortes. Pour sa part, Crabtree (44,9 %) est la seule municipalité de cette taille dans la région à présenter une proportion inférieure à 45 %.
- Parmi les 24 municipalités qui ont une proportion d'enfants de 18 ans et plus à la maison supérieure à celle observée au Québec (23,9 %), Saint-Ignace-de-Loyola (33,9 %) et Sainte-Émilie-de-l'Énergie (33,8 %) montrent les plus fortes. Par ailleurs, Saint-Zénon (11,7 %) et Lavaltrie (11,8 %) se distinguent avec les plus faibles parts et se situent même parmi les municipalités de cette taille au Québec où les enfants de 18 ans et plus à la maison sont proportionnellement les moins nombreux.

### *Les ménages privés*

- Les municipalités de 1 000 à 9 999 habitants de la région comprennent 59 525 ménages privés, dont 21,6 % sont composés d'une seule personne, 34,4 % de 2 personnes, 18,2 % de 3 personnes et 25,7 % de 4 personnes et plus. La proportion des ménages de 2 personnes est supérieure à celle observée à

l'échelle du Québec (32,0 %), tandis que la part des ménages de 4 personnes et plus y est inférieure (28,2 %) (tableau 5).

- La moitié des municipalités de cette taille dans la région (27 sur 53) ont une proportion de ménages de 1 personne qui dépasse celle calculée pour le Québec (21,1 %). Cinq d'entre elles en comptent plus de 30 %, dont Saint-Félix-de-Valois (VI) (35,1 %), qui présente l'une des plus fortes proportions au Québec (tableau 6). Pour sa part, le territoire amérindien de Manouane (4,4 %) se démarque avec la plus faible proportion au Québec pour les ménages de cette taille.
- Au total, 37 municipalités ont une proportion de ménages de 2 personnes supérieure à celle observée au Québec (32,0 %). Six d'entre elles en comptent plus de 40 %, dont Chertsey (45,3 %) et Sainte-Émilie-de-l'Énergie (44,8 %), qui montrent des proportions parmi les plus fortes au Québec. À l'opposé, Manouane (6,7 %) présente la 2<sup>e</sup> plus faible proportion au Québec pour les ménages de cette taille, tout juste derrière Chisasibi (Nord-du-Québec) (6,5 %).
- Dans l'ensemble du Québec, 18,6 % des ménages des municipalités de 1 000 à 9 999 habitants sont composés de 3 personnes. Dans la région, 22 des 53 municipalités de cette taille affichent une proportion de ce type de ménage plus élevée que la moyenne québécoise. Parmi elles, Saint-Ignace-de-Loyola (24,6 %) détient le plus fort taux. Pour leur part, Saint-Donat (11,4 %) et Manouane (4,4 %) présentent les plus petites proportions, ce territoire amérindien se démarquant avec le plus faible taux au Québec.
- Plus du tiers des municipalités de cette taille dans la région (20 sur 53) ont une proportion de ménages de 4 personnes et plus supérieure à celle enregistrée au Québec (28,2 %). Le territoire de Manouane, qui possède de loin le plus fort taux dans la région (86,7 %), occupe également le 1<sup>er</sup> rang au Québec pour les ménages de cette taille. Sacré-Cœur-de-Crabtree le suit à l'échelle régionale avec 38,8 %. À l'opposé, les municipalités de Chertsey (14,0 %) et de Saint-Alphonse-Rodriguez (14,2 %) se distinguent avec des proportions inférieures à 15 %.